



Formulaire pour les « Séminaires sur les prestations fraternelles »

« Séminaire sur les prestations fraternelles » sont d'excellentes occasions pour les conseils et les conseillers fraternels, à titre de partenaires, de parler ensemble à leurs membres et à leurs paroissiens des formidables avantages financiers offerts exclusivement par les Chevaliers de Colomb. Les conseils qui cherchent à obtenir la reconnaissance du « Conseil Étoile » sont tenus de co-organiser et de promouvoir deux « Séminaire sur les prestations fraternelles » par an avec leur(s) conseiller(s) fraternel(s). **Ce formulaire doit être rempli par le conseil dans les 30 jours suivant la soirée de prestations fraternelles et soumis au directeur d'agence. Les directeurs d'agence soumettront ensuite ce formulaire à CouncilGrowth@kofc.org.**

CONSEIL(S) :

DATE D'HÉBERGEMENT :

CONSEILLER FRATERNEL :

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

SÉMINAIRE DE PROMOTION (VEUILLEZ EN UTILISER AU MOINS 3) :

- Publipostage depuis l'adresse électronique du conseil (obligatoire)

- Message sur les médias sociaux du conseil
 - Utilisation de la page *Facebook* du conseil
 - Et/ou créer un événement sur *Facebook* pour un rayonnement plus large qu'avec un simple courriel.
 - Le site internet de votre conseil d'État peut également être utilisé

- Annonce dans le bulletin de la paroisse / affiche d'événement
 - Placer une annonce ou un insert dans le bulletin
 - Installation d'une affiche à l'arrière de l'église

- Publipostage par courrier électronique / annonce sur les médias sociaux de la paroisse
 - De nombreuses paroisses envoient des rappels virtuels de la messe aux fidèles. Demandez au bureau de votre paroisse si votre annonce peut y figurer.
 - Annonce dans la rubrique « Événements » sur le site de l'église ou sur sa page *Facebook*

- Annonce en chaire
 - Un membre du conseil ou le conseiller fraternel peut prendre la parole
 - Si la messe est célébrée virtuellement, il est possible que le prêtre puisse l'annoncer lui-même

- Courrier électronique ou rayonnement spécifique envoyé aux clients potentiels
 - Tous les clients potentiels provenant d'une « Campagne de recrutement paroissiale », d'un site *NCD*, etc., peuvent être invités à recevoir des courriers électroniques individuels ou des appels téléphoniques. Les « Séminaires sur les prestations fraternelles » peuvent être utilisés comme outil de recrutement afin que les clients potentiels puissent mieux apprendre les prestations dont ils pourraient bénéficier.

- Autre forme de promotion (veuillez préciser ci-dessous) :

SIGNATURE D'APPROBATION DU DIRECTEUR D'AGENCE :

Le formulaire doit être reçu par le Conseil suprême avant le 30 juin.